

Questions liées à l'emploi en période de ralentissement économique

20 SEPTEMBRE 2016 2 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- Droit du travail et de l'emploi

Auteurs(trice): Damian Rigolo, Shaun Parker, Brian Thiessen

À Calgary, bon nombre d'entreprises subissent des pressions financières en raison de la conjoncture économique changeante. Vu le contexte incertain, les employeurs peuvent se voir contraints de prendre de difficiles décisions liées à l'emploi.

À ces pressions s'ajoute la nécessité de s'orienter dans le dédale des lois et règlements relatifs à l'emploi, tout en se prémunissant contre les responsabilités. Il est primordial de s'assurer de se conformer au cadre réglementaire, particulièrement durant les périodes de fluctuation économique.

Pour ce faire, les employeurs doivent se tenir au fait des mises à jour ou des changements continus qui sont apportés aux règles et aux règlements correspondants liés à l'emploi. Cette démarche les aidera à s'assurer de mettre en place des stratégies visant à être mieux armés pour faire face à un ralentissement économique. Les entreprises qui gardent toujours à l'esprit leurs obligations juridiques et leurs droits seront mieux placées pour gérer les questions relatives à l'emploi et prendre des mesures préventives afin de réduire les risques potentiels.

Cette présentation anglaise donne un aperçu d'un grand nombre de questions liées à l'emploi qui peuvent surgir durant un ralentissement économique, et vise à procurer aux entreprises un cadre stratégique afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées au sujet des questions suivantes :

- Messages appropriés à transmettre aux employés
- Processus et stratégies de cessation
- Rémunération changeante et congédiement déguisé
- Hausse du nombre des réclamations provenant d'entrepreneurs dépendants

Questions liées à l'emploi en période de ralentissement économique, d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Simone Knott à l'adresse sknott@osler.com ou au 403 592-7280.